



Paris, le 16 avril 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lutte contre la bactérie *Xylella fastidiosa* : un cas maîtrisé dans une serre de Rungis

Le 15 avril, dans le cadre du plan de surveillance renforcé mis en place pour lutter contre l'introduction de la bactérie *Xylella fastidiosa*, les agents du service de contrôle de la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France ont intercepté un plant de caféier porteur de la bactérie chez un revendeur de plants de Rungis.

En application des mesures prises par arrêté publié le 4 avril dernier, le plant a été consigné et une inspection spécifique a été menée ce matin. En l'absence totale d'insectes vecteurs dans la serre du revendeur, cette inspection a permis de conclure que cette interception ne constitue pas un foyer de *Xylella fastidiosa*. Le risque de la propagation de la maladie est donc écarté. Une surveillance renforcée a été néanmoins mise en place sur les autres espèces végétales sensibles de la serre qui auraient pu être exposées à la bactérie.

Cette interception justifie pleinement les mesures de prévention et de protection prises par le Ministre afin d'éviter tout foyer en France.

Le ministre rappelle que la bactérie ne présente aucun danger pour la santé humaine mais peut engendrer des conséquences économiques fortes pour les filières végétales.

Enfin Stéphane LE FOLL rappelle également que des mesures européennes doivent être mises en place au plus vite pour améliorer le dispositif. Il adressera un courrier à la Commission européenne en ce sens dans la fin de semaine

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr